

BUDGET PARTICIPATIF 2021

LANCEMENT DU 2^{ÈME} BUDGET PARTICIPATIF : APPEL À IDÉES !

C'EST VOUS QUI PROPOSEZ, C'EST VOUS QUI DECIDEZ !



Tous les habitants d'une collectivité engagée dans un budget participatif, peuvent proposer leurs idées ou voter.

Le budget participatif pour 2021 est de 35 000 €. Projets éligibles : Investissements, intérêt communal...

CALENDRIER DU BUDGET PARTICIPATIF

Date limite du dépôt des projets :

- Dimanche 5 Septembre 2021.

Vote des habitants :

- Du 15 octobre au 31 décembre 2021.

Début de réalisation des projets :

- Entre février et avril 2022

Les 6 étapes du budget participatif



ENVOYEZ VOS PROJETS DÉTAILLÉS :

par mail : budget.participatif@valdevirieu.fr

par courrier : Mairie de Val-de-Virieu
Budget Participatif 2021
2, rue de Barbenière
38730 Val-de-Virieu

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021

Les dimanches 20 et 27 juin 2021 auront lieu les élections départementales et régionales.

Vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter ?
Pensez à la procuration !

Cette année, le mandataire peut être porteur de deux procurations et vous pouvez établir une procuration dématérialisée en vous rendant sur :

www.maprocuration.gouv.fr

Votre procuration en 4 étapes

